

PROTECTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION CONTRE LA CYBER MENACE

Cette formation propose l'acquisition des fondamentaux, tant sur le plan juridique qu'organisationnel.

OBJECTIFS

Donner les principales clés de compréhension de la législation et de la réglementation sur la sécurité et la défense des systèmes d'information.

COMPÉTENCES VISÉES

- ▶ Maîtrise des principes fondamentaux relatifs à la protection des installations d'importance vitale.
- ▶ Connaissance des acteurs de la sécurité et de la défense des systèmes d'information.
- ▶ Sensibilisation aux risques de cyber attaques.
- ▶ Connaissance des dispositions spécifiques à la sécurité des systèmes d'information tant au plan national qu'europpéen.

PUBLIC

- ▶ Administrations centrales, déconcentrées et collectivités territoriales
- ▶ Établissements de santé, professionnels de santé et établissements médico-sociaux
- ▶ Forces armées
- ▶ Entreprises
- ▶ Organisations et syndicats professionnels
- ▶ Centres de recherche

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Élisabeth Rolin, présidente du corps des tribunaux administratifs et cours administratives d'appel, conseillère juridique du directeur général de l'ANSSI, ancienne commissaire du Gouvernement auprès de la CNIL.

Des experts, principalement dans le domaine de la sécurité des systèmes d'information ainsi que des praticiens formeront le panel des intervenants.

PROGRAMME

JOUR 1

Fondamentaux

- ▶ Protection des installations d'importance vitale
- ▶ Acteurs de la sécurité du numérique
- ▶ Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale (SGDSN)
- ▶ Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI)
- ▶ Sensibilisation aux risques de cyber malveillance
- ▶ Typologies des cyber risques
- ▶ Atteintes aux systèmes de traitements automatisés de données
- ▶ Dispositif national d'assistance aux victimes de cyber malveillance

JOUR 2

Les dispositions spécifiques à la sécurité des systèmes d'information

- ▶ Règles de sécurité destinées aux opérateurs d'importance vitale
- ▶ Modalités de mise en œuvre et bonnes pratiques
- ▶ Régimes de responsabilité
- ▶ Responsabilité civile et pénale
- ▶ Cadre juridique européen
- ▶ Règlement européen de protection des données (RGPD)
- ▶ Règlement européen sur l'identification électronique et services de confiance pour les transactions électroniques (eIDAS)
- ▶ Directive Network and Information Security (NIS)

DURÉE

2 jours

DATES

Nous consulter

TARIFS

890 € nets de taxe

CONTACT

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Pour plus de renseignements (inscription, formation en intra-entreprise...) :

Tél : 06 10 42 99 19

formations-courtes-fcps@univ-paris1.fr



Le service Formation continue Panthéon-Sorbonne a obtenu la certification qualité de services FCU (formation continue à l'université) délivrée par le Bureau Veritas (nov. 2019).